

AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Adoption du budget 2021 et du programme triennal d'immobilisations 2021-2022-2023



Notre - Dame -
de-l'Île-Perrot

AVIS est donné qu'une séance extraordinaire du conseil municipal aura lieu par vidéoconférence et sera diffusée sur la page Facebook de la Ville le **MARDI 15 DÉCEMBRE 2020, À 19 H**, pour l'adoption du budget 2021 et du programme triennal d'immobilisations 2021-2022-2023, le tout en conformité avec les règles établies par l'arrêté ministériel 2020-029 du 26 avril 2020 du Ministre de la Santé et des Services sociaux du Gouvernement du Québec dans le contexte de la pandémie de Covid-19.

Les délibérations du Conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur le budget ou sur le programme triennal d'immobilisations. Les questions peuvent être transmises à l'avance par courriel à : guichetunique@ndip.org et eleclerc@ndip.org.

DONNÉ À NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT, LE 3 DÉCEMBRE 2020.

Me Catherine Fortier-Pesant
Greffière

/sb
